ue égailo, tant
après sa
sont lioe, penr rang,
ne passe
e espèce
et on les
ng lorsève à la

rne étaorsqu'un
lque enn Palais,
lui-ci est
et de détraits du
t responrendrait
ette sorte
lus exacèrement.
que inefres.

res.
u nécesai à vous
Aussitôt
arrivés à
se loger
u persuaiches, et
où ils se

trouvaient, mirentle louage de leurs maisons à un prix excessif, ensorte que le Prince Paul, et un de ses frères, jugeant bien qu'ils se-raient-là un long séjour, prirent le parti d'acheter un terrain, et de se bâtir des maisons, plutôt que de se mettre en si gros frais pour un simple louage. Un Licencié, habitant de Fourdane, qui avait reçu autrefois des grâces de Sourniama, lui offrits a maison. Le Prince accepta son offre, et l'acheta dans la suite.

Cependant toute communication avec Pekin était absolument interdite à Sourniama. L'Empereur lui avait défendu d'y envoyer aucun de ses domestiques; ce n'était que de-là néanmoins que lui et les Princes ses enfans pouvaient tirer les secours nécessaires à leur subsistance. Le Licencié fut touché de voir des personnes de son rang éloignées de leur patrie, dans un délaissement général, sans amis, sans support: comme il n'était pas leur domestique, il crut pouvoir sans aucun risque faire le voyage de Pekin; et procurer quelque assistance à ces Princes abandonués.

L'Empereur, qui a par-tout des espions, fut bientôt informé, et du plaisir que le Licencié avait fait à Sourniama, en lui vendant sa maison, et de son arrivée à Pekin. Il y eut ordre de l'arrêter: on le mit en prison, on l'appliqua à la question, et la violence des tourmens tira de lui les lettres adressées aux Princes amis de Sourniama, dont il était le Porteur. On mit aussitôt la